> Alessia Messina, chargée de veille chez Brulocalis

LE LABEL ENTREPRISE ÉCODYNAMIQUE : UN LEVIER POUR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE À BRUXELLES

Créé en 1999 par la Région de Bruxelles-Capitale et coordonné par Bruxelles Environnement, ce label distingue les entreprises, associations et institutions engagées dans une gestion environnementale[1] responsable. Gratuit, il encourage la transition écologique à Bruxelles en valorisant les initiatives concrètes en matière de gestion des déchets, d'énergie, de mobilité et d'achats durables.

© Bruxelles-Environnement

> Remise du label à l'ASBL Sainte-Gertrude

L'obtention du label ne nécessite pas de transformations radicales, mais invite chaque organisation à adopter progressivement des bonnes pratiques adaptées à son secteur. L'évaluation se fonde sur un référentiel objectif comparant les actions déjà mises en œuvre à celles recommandées, tandis que l'attribution du label repose sur une grille de critères couvrant sept thématiques clés : achats, déchets, eau, énergie, espaces verts, finance et mobilité. Chaque initiative valorisée rapporte des points, qui déterminent le score : une, deux ou trois étoiles, apposées sur le logo, reflétant le niveau de performance de l'organisation. L'éligibilité requiert aussi le respect des exigences environnementales légales applicables au secteur.

Pour faciliter la démarche, le label propose un accompagnement personnalisé. Une équipe d'experts de Bruxelles Environnement guide les candidats tout au long du processus, tandis qu'un référentiel de plus de 80 bonnes pratiques accélère la transition écologique. Ces recommandations couvrent des initiatives variées, : promotion des transports publics ou de la mobilité douce ; recours à des équipements reconditionnés ou durables ; régulation de l'éclairage, du chauffage et de la climatisation pour réduire la consommation énergétique.

Frédéric Ryez, coordinateur de projets biodéchets et circularité à la Ville de Bruxelles, témoigne : « *Avant l'obtention du label, chaque département menait ses propres actions à son échelle. Le processus d'accompagnement nous a permis de centraliser ces initiatives, de les rendre cohérentes et de mieux coordonner nos efforts. Le helpdesk du label a été d'un grand soutien, en offrant des conseils techniques, des échanges de bonnes pratiques et des mises en relation avec les interlocuteurs adéquats.* »

DES AVANTAGES CONCRETS POUR LES LABELLISÉS

En allant au-delà des obligations environnementales, l'obtention du label Entreprise Écodynamique apporte des bénéfices tangibles : majorations de primes, réductions et avantages ciblés pour soutenir la transition écologique.

L'initiative encourage aussi l'exemplarité : les organisations labellisées contribuent à la dynamique bruxelloise en faveur du développement durable, tout en renforçant la cohésion interne de leurs équipes autour de valeurs partagées.

« *Le label représente pour nous à la fois une reconnaissance et un outil de progression. Il favorise la mise en œuvre de nouvelles actions, fédère les équipes autour d'un projet commun et offre une meilleure visibilité à nos engagements environnementaux. C'est également un puissant levier de motivation pour poursuivre une amélioration continue.* », ajoute Frédéric Ryez.

Même constat à la crèche Sainte-Gertrude d'Etterbeek, dirigée par Isa-Loan Tran : « *Le label nous a permis de prendre conscience de petites actions — langes lavables, gaspillage alimentaire, audit énergétique — qui cumulées, font une réelle différence. L'analyse détaillée des différents services de la crèche a donné du sens à nos pratiques et fédéré les équipes autour d'un objectif commun. Cette démarche nous positionne également comme des "bons élèves". Par ailleurs, le label nous a permis de rentrer en relation avec d'autres dispositifs d'aide régionaux, notamment concernant l'énergie. Nous avons ainsi obtenu l'aide du Pack Energie pour les factures d'énergie, les prêts travaux et d'autres soutiens. Cela a représenté un avantage indirect non négligeable. L'impact dépasse même les murs de la crèche : Les parents apprécient de confier leurs enfants à une crèche qui réfléchit et agit de manière écoresponsable.* »

UN DISPOSITIF ÉVOLUTIF ET OUVERT

Depuis 2018, près de 200 sites ont obtenu le label Entreprise Écodynamique, témoignant de son impact croissant sur le territoire bruxellois.

Le label se veut évolutif : chaque organisme peut soumettre une nouvelle candidature à tout moment pour actualiser son score et valoriser de nouvelles initiatives environnementales. La procédure de candidature s'effectue via la plateforme en ligne.

À l'heure où chaque territoire cherche à conjuguer développement économique et respect de l'environnement, le label Entreprise Écodynamique illustre une conviction forte : la durabilité n'est pas une contrainte, mais une opportunité.

1. La gestion environnementale (ou « management de l'environnement ») intègre l'environnement dans la gestion quotidienne de l'entreprise. Elle prend en compte l'impact environnemental des activités de l'organisation, à évaluer cet impact et à le réduire.

Infos : https://www.ecodyn.brussels/